



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU VENDREDI 15 MAI 2009

Présents : Joël BENOIT, Robert BLOT, Patrice CHARLET, Philippe DANIEL, Pierre DUPRE, Denis FOLOPPE, Bruno JOLY, Agnès LARGILLET, Chantal MAMICH, Christian ROBILLARD, Frédéric VAUTIER, Christian VERROLLES.

Absents excusés : Chantal BRIERE, Jean-Charles DEMARES, Peter REYNOLDS.

La séance est ouverte à 20h15

COMMISSION JEUNE

Pendant l'indisponibilité de Chantal BRIERE, le Président propose la candidature de Philippe DANIEL en remplacement de Chantal à la tête de la commission jeune le temps de sa convalescence. La proposition est mise aux votes par bulletin secret. Proposition retenue à l'unanimité moins une abstention. Il demande aussi à Chantal de donner ses disponibilités pour la remise des récompenses lors des concours jeunes et de fournir ses nouvelles coordonnées postales au secrétariat du CD.

FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT

Suite à des difficultés rencontrées par Jean-Charles DEMARES pour la gestion du secrétariat et de sa vie professionnelle, dont il avait fait part en début de mandature et en référence aux articles 16 des statuts et 4 du règlement intérieur, le Président propose son remplacement par le secrétaire adjoint. Proposition mise aux voix par bulletin secret. Adoption à l'unanimité moins une abstention.

POINT FINANCIER

Société Générale en date du 28/04 : 11 720,38 €

Caisse d'Epargne (compte courant) en date du 02/05 : 1 800,08 €

Caisse d'Epargne (Livret A) en date du 03/04 : 10 154,29 €

La parole est ensuite donnée à Chantal MAMICH pour présenter la subvention 2009 du Département concernant le financement des actions proposées par les commissions et retenues par le Département.

| | CD | DEPARTEMENT |
|--------------|-----------------|-----------------|
| Formation | 4 800 € | 4 000 € |
| Arbitre | 4 960 € | 4 360 € |
| Jeune | 3 340 € | 1 640 € |
| Compétition | 8 850 € | 4 650 € |
| Parcours | 2 160 € | 1 110 € |
| TOTAL | 24 110 € | 15 760 € |

Le Département nous octroie une subvention de 398 € pour l'achat de matériel informatique.

Le total de la subvention s'élève donc à : **8 266 €**

La trésorière rappelle que la saison passée le CD a rendu 514 € au Département sur la subvention totale versée faute d'avoir réalisé toutes les actions financées.

Elle se propose de créer un bilan comptable au fur et à mesure des dépenses engendrées par les commissions afin de coller au plus près de nos demandes et d'éviter de reverser de l'argent au Département.

BUDGET EQUIPE DEPARTEMENTALE 3D

Cette année, le championnat se déroulera les 26 & 27 septembre à Biliou en Isère. Joël BENOIT responsable de l'équipe 3D présente le budget prévu pour cette compétition.

Déplacement : 1 807 €

Entraînement : 900 €

Les membres du comité départemental ont voté à l'unanimité moins une voix.

- Le montant du déplacement sur présentation des factures
- Pour les entraînements, une somme de 600 € est allouée au responsable de l'équipe pour la location des cibles, l'encadrement, etc.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

MATERIEL INFORMATIQUE

Proposition d'achat d'un ordinateur portable pour la trésorière, car celui en sa possession est HS. Adoption retenue à l'unanimité. Le Président profite de cette requête pour demander aux membres du CD de lui fournir un état du matériel qu'ils possèdent en prêt.

TENUE CD

Le projet de vente de la tenue du CD est abandonné, une seule demande à ce jour est parvenue au CD. La tenue prêtée dans le cadre des compétitions doit être rendue, car à ce jour tous les archers sélectionnés ne l'ont pas redonnée. Rappel sera fait aux Présidents des clubs par courrier pour le retour des tenues manquantes.

TROPHEE SEINOMARIN

Trois réponses sont parvenues au CD.

Un nouveau règlement est mis à l'étude :

- Une compétition salle
- Un fédéral
- Un panaché des trois disciplines parcours (6 cibles campagne, 6 cibles nature, 6 cibles 3D)
- Un arc à poulies maximum
- Un jeune minimum
- Participation obligatoire aux trois compétitions pour être classé

Pierre DUPRE est chargé de l'écrire et de le présenter aux membres du comité au mois de septembre afin de le soumettre aux Présidents des clubs pour approbation.

Le nom retenu pour cette compétition est : **CHALLENGE DES CLUBS SEINOMARIN**

Les membres du comité votent à l'unanimité ces propositions.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE DE TIR EN SALLE PAR EQUIPES DEPARTEMENTALES

Pour la saison 2009/2010 la Seine-Maritime est en charge de l'organisation de cette compétition. Le Président informe les membres du comité d'un courrier reçu du club d'EPOUVILLE qui est prêt à recevoir cette manifestation. Le comité directeur prend bonne note de ce courrier. Patrice CHARLET et Bruno JOLY évoquent le mode de sélection pour cette compétition et demandent à revoir celui-ci. Le Président charge Patrice et Bruno de réfléchir sur le sujet et de nous faire part de leurs conclusions à la prochaine réunion.

QUESTIONS DIVERSES

- Agnès demande que les clubs qui accueillent les stages du CD soient dédommagés sur présentation de factures. Proposition votée à l'unanimité.
- Chantal demande un relèvement des frais kilométriques de 0.25 € à 0.30 €. Proposition votée à l'unanimité.
- Patrice nous informe que le CD se compose de 38 clubs et représente 1 615 archers au 15 mai.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 11 septembre 2009 au CRJS de YERVILLE à partir de 19h00

La séance est levée à 00h05.

Le Président
Robert BLOT

le secrétaire de séance
Christian ROBILLARD